



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr> 

Coordination Syndicale Départementale CGT
Du Puy De Dôme
Maison du Peuple
Place de la liberté
63 000 CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, le

Objet : Revendications ATSEM

Mr

Le jeudi 2 Février 2023, une délégation CGT du Collectif médico-social et social, initié par la coordination Syndicale Départementale du puy De Dôme avait déjà rencontré votre directeur du cabinet.

Un an après, la situation n'a pas évolué.

Une nouvelle rencontre a eu lieu le 1^{er} Février 2024.

Dans la continuité de ce rendez-vous, nous souhaiterions attirer votre attention sur les revendications des ATSEM du 63 par écrit.

Les ATSEM ont vu **leurs rôles et leurs missions renforcées** depuis que l'accueil des enfants de trois ans est devenu obligatoire.

Ces agents sont devenus **indispensables** pour un accueil de qualité de très jeunes enfants.

Les ATSEM sont les **adultes référents** tout au long de la journée de l'enfant. Elles participent activement au bien être, à l'épanouissement et au développement vers l'autonomie de l'enfant.

Et **pourtant**, les ATSEM ont été les grands oubliés du **Ségur**, au sein de l'école c'est les seules qui n'ont pas eu **la prime pouvoir d'achat** et il n'est toujours pas question du passage immédiat en **catégorie B** pour ce métier.

La charte d'engagement pour une meilleure reconnaissance des compétences professionnelles des ATSEM du 20 Novembre 2023, rédigée sans consultation des organisations syndicales et des principaux intéressés **est bien loin de répondre aux attentes des ATSEM** et leur demande de reconnaissance.

Nous demandons la RECONNAISSANCE :

- **De nos missions éducatives** dans la classe et sur le temps périscolaire et de pause méridienne. (animations d'ateliers et encadrement de groupes d'enfants)

- **De notre appartenance à l'équipe éducative**

- associer les ATSEM à la vie de l'école
- présence avec voie délibérative au Conseil d'École

Nous revendiquons le RECRUTEMENT

- Le recrutement d'ATSEM titulaire du **CAPAEPE** (accompagnant éducatif petite enfance) avec possession du **concours**.
- une aide renforcée pour **l'intégration des faisant fonction** (formation, préparation de VAE)
- 1 ATSEM par classe
- **remplacement** systématique en cas d'absence

Nous demandons pour ce qui est des CARRIÈRES

- **passage en catégorie B immédiat** sans changement de filière (nombreuses missions et compétences ont été rajoutées à notre métier sans compensation)
- Une clarification de la **double hiérarchie** source de difficultés.

Nous demandons une reconnaissance de la pénibilité de notre métier, et de risques liés à notre environnement de travail

- Taux d'encadrement bien défini et revu à la baisse
- **Une compensation des risques professionnels et leurs conséquences psychiques :**
- Diminution du temps de travail
 - Départ anticipé à la retraite sans décote

La CGT SERVICE PUBLIC milite pour la protection du service public en demandant la mise en place de :

- **Un point d'indice à 6 euros pour tous les agents du service public**
- **10 % de temps de travail en moins à salaire égal pour travailler tous et avoir du temps à soi**
- **10 % d'effectifs en plus pour assurer un service public de qualité**
- **10 % de temps de formations supplémentaires pour une meilleure reconnaissance de nos métiers.**

Mr Le Préfet, le métier d'ATSEM **EST UN VRAI MÉTIER !!!!**

Ces agents sont en souffrance et la qualité du service public se voit dégradé. L'accompagnement des jeunes enfants dans leurs premières années de scolarité est essentielle, il est urgent de réagir pour garantir la qualité de cet accueil.

Il faut immédiatement et pleinement considérer tous ces agents du service public.

Veillez recevoir, Mr le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le « collectif Médico-social et social » de la CSD CGT 63.
ATSEM 63

Le secrétaire départemental

Aodren Le Guern.